

Conseils et consignes

Lettre de motivation



Une lettre de motivation doit être jointe à votre dossier de candidature MAE lors de son dépôt à Espace MUNI. Vous trouverez ci-dessous, des éléments à considérer dans le contenu de cette lettre ainsi que quelques conseils.

- **La lettre doit être adressée à :**
 - Madame Anaïs Fabvre Agnese
 - Chargée de projet — Enfance et jeunesse et reconnaissance Municipalité amie des enfants Espace MUNI
 - 6200, boul. Taschereau, bureau 401
 - Brossard, (Québec) J4W 3J8
- Elle doit être transmise à l'adresse courriel : afagnese@EspaceMuni.org
- La lettre doit être signée par la mairesse ou par le maire de votre municipalité ;
- La lettre est l'occasion de faire valoir votre municipalité, en incluant, par exemple :
 - Les raisons qui ont motivé votre municipalité à entreprendre ces démarches pour l'obtention de la reconnaissance MAE ;
 - Les retombées que vous envisagez obtenir grâce à reconnaissance (pour votre municipalité et pour votre collectivité) ;
 - Les particularités territoriales, socio-économiques, démographiques, etc. devant être mentionnées ;
 - Un ou des exemples d'actions municipales en faveur des enfants, initiées ou soutenues par votre administration.